Éducation MANITOBA

Volume 5
Numéro 2
Février 2007

Publié par la Division du Bureau de l'éducation française (maternelle à la 12e année) - Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

Compétences en évaluation : Message du Ministre

« Au XXIe siècle, l'analphabète ne sera pas celui qui ne sait ni lire ni écrire, mais plutôt celui qui ne saura ni apprendre, ni désapprendre ou réapprendre. »
- Alvin Toffler

L'un des principaux objectifs de l'initiative provinciale en matière d'évaluation est de favoriser les pratiques d'évaluation et d'enseignement qui aident les élèves à devenir des apprenants engagés et compétents pour la durée de leur vie. Des études récentes montrent clairement que, chez les élèves qui s'engagent dans le processus d'apprentissage, le taux de réussite évolue au rythme de leur capacité d'apprentissage. Nos élèves doivent prendre conscience de ce qu'ils savent, de leur méthode d'apprentissage et de la façon dont ils réagissent aux nouveaux défis liés à l'apprentissage.

Cela exige aussi de la part des éducateurs et des parents un nouvel effort d'apprentissage. Un certain nombre d'initiatives actuellement en cours visent à améliorer les compétences en évaluation au Manitoba. Le lancement, il y a un an, du document intitulé *Repenser l'évaluation en classe en fonction des buts visés : l'évaluation au service de l'apprentissage, l'évaluation en tant qu'apprentissage, l'évaluation de l'apprentissage* ouvre des possibilités d'apprentissage et la voie au dialogue entre professionnels. Les auteurs énoncent trois buts de l'évaluation :

- éclairer les enseignants sur ce que les élèves comprennent et leur permettre de planifier et d'orienter l'enseignement tout en fournissant une rétroaction utile (évaluation au service de l'apprentissage);
- permettre aux élèves de réfléchir à leur apprentissage, de définir les stratégies qui viendront l'appuyer ou le modifier et d'assumer une responsabilité accrue à son égard (évaluation en tant qu'apprentissage);
- informer les élèves, les enseignants et les parents, ainsi que la communauté éducative au sens large, des résultats d'apprentissage atteints à un moment précis afin de souligner les réussites, de planifier les interventions et de continuer à favoriser la réussite (évaluation de l'apprentissage).

Ces trois buts sont importants et doivent faire l'objet d'une approche équilibrée si l'on veut favoriser et améliorer l'apprentissage le plus possible.

Le projet d'évaluation au niveau des années intermédiaires offre un autre moyen d'améliorer les compétences en évaluation. Il vise essentiellement à promouvoir le rendement scolaire et la participation de l'élève à l'école en insistant davantage sur l'évaluation au service de l'apprentissage et sur l'évaluation en tant qu'apprentissage (évaluation formative). Le projet vise également à recueillir et à communiquer de l'information sur le degré de réussite des élèves dans certaines matières clés. Comme cette évaluation de l'apprentissage a lieu en janvier, les enseignants, les élèves et les parents sont à même d'en utiliser les résultats pour orienter le cours de l'enseignement, ce qui est compatible avec l'idée selon laquelle le but de toute évaluation est d'appuyer l'apprentissage.

Le fait de repenser les méthodes d'évaluation nous a amenés à réfléchir à notre façon de communiquer ce que nous savons au sujet de l'apprenant et de l'apprentissage. Les recherches nous indiquent que la rétroaction descriptive est beaucoup plus utile que la rétroaction évaluative traditionnelle (notes) en ce qui a trait à la promotion de l'apprentissage continu. Le Ministère travaille actuellement à la production d'un document de soutien à la communication de l'apprentissage des élèves qui fournira des lignes directrices en matière de pratiques de communication (y compris de production de rapport) qui favoriseront du mieux possible l'apprentissage continu.

De nombreux organismes et divisions scolaires partenaires prennent part à des initiatives en matière d'évaluation et découvrent des façons novatrices d'offrir des possibilités d'apprentissage professionnel à leurs employés et aux parents. Les employés du Ministère s'intéressent eux aussi à l'apprentissage professionnel lié à l'évaluation et s'efforcent de répondre aux demandes d'ateliers, de consultation et de soutien. Ensemble, nous sommes en mesure d'offrir à tous nos élèves le soutien dont ils ont besoin pour favoriser leur apprentissage.

L'honorable Peter Bjornson
Ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse

À l'intérieur

Évaluations nationales et internationales	2
Plus de temps actif pour des enfants en santé	2
Centre des manuels scolaires du Manitoba	2
Obtenir un crédit pour l'exploration culturelle	3
Études indépendantes : Cours nouveaux et cours révisés	3
Interactions d'incidence mondiale dans les salles de classe du Manitoba	4
Rôle des parents dans la réussite des élèves autochtones	5
Mieux soutenir les écoles communautaires	6
Le programme de français intensif (FI) au Manitoba	7
Explorer l'univers des textes littéraires francophones au cycle secondaire	8
Subventions destinées à l'éducation en vue du développement durable	10
L'éducation en milieu rural	11
La méthode AIM : une approche gestuelle pour l'enseignement des langues	12

Évaluations nationales et internationales

Depuis quelques années, le Manitoba participe à deux évaluations de grande envergure qui portent sur la performance des élèves, soit le Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS) et le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Ces programmes permettent au Manitoba de commenter et d'évaluer les programmes d'études à une échelle nationale et internationale, y compris le contexte d'enseignement.

Le PIRS, qui ciblait les élèves de 13 et de 16 ans et qui était administré sur une base annuelle, a été remplacé par le nouveau Programme pancanadien d'évaluation (PPCE). Le PPCE sera administré aux élèves de 13 ans seulement une fois tous les trois ans et, comme dans le cas du PISA, permettra d'évaluer les matières comme la lecture, les sciences et les mathématiques. Comme pour le PISA, chaque évaluation portera principalement sur une matière. Les autres matières feront alors l'objet d'une évaluation moins poussée (on posera moins de questions et on fera des analyses moins approfondies). La première évaluation du PPCE est prévue pour mai 2007, la lecture étant le principal domaine visé. On prévoit que quelque 2 000 élèves de 100 écoles manitobaines seront sélectionnés pour cette évaluation. On peut obtenir des renseignements sur le PPCE en consultant le site Web du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), aux adresses suivantes : <www.cmec.ca/pcap/indexf.stm> (français) et <www.cmec.ca/pcap/indexe.stm> (anglais).

Le PISA s'adresse aux élèves de 15 ans et est administré dans de nombreux pays. La troisième évaluation a eu lieu en 2006, alors que l'accent était mis sur les sciences. Les premiers résultats du PISA 2006 devraient être connus vers la fin de 2007. La prochaine évaluation est prévue pour 2009 et l'accent sera mis sur la lecture. Il s'agit de la même matière qui sera évaluée plus à fond par le PPCE ce printemps chez les élèves de 13 ans. Cette population scolaire aura 15 ans lorsque le PISA 2009 sera administré. Cette situation permettra de faire certaines analyses de résultats par cohortes. On peut obtenir de plus amples renseignements sur le PISA aux adresses suivantes : <www.cmec.ca/pisa/indexf.stm> (français) et <www.cmec.ca/pisa/indexe.stm> (anglais).

Pour de plus amples renseignements sur ces programmes d'évaluation, veuillez communiquer avec :

Ken Clark
Coordonnateur adjoint
Section de la mise en œuvre
Téléphone : 204-945-3666
ou 1-800-282-8069, poste 3666
Courriel : ken.clark@gov.mb.ca

Plus de temps actif pour des enfants en santé

Suite au *Rapport du groupe de travail : Des enfants en santé, pour un avenir en santé (juin 2005)*, la province du Manitoba rendra obligatoire le temps consacré à l'enseignement de l'Éducation physique et Éducation à la santé de la maternelle à la 10e année d'ici l'automne 2007.

Un document a été produit en français et en anglais afin d'aider les administrateurs avec la mise en œuvre des nouvelles exigences. Le document intitulé *Inscrire l'Éducation physique et Éducation à la santé à l'horaire (maternelle à la 8e année) — Ressource pour administrateurs* sera disponible en ligne en février 2007 à l'adresse Web <www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/epes/> et celui intitulé *Scheduling Kindergarten to Grade 8 Physical Education/Health Education: A Resource for School Administrators* sera disponible en ligne à <www.edu.gov.mb.ca/k12/cur/physhlth/>.

Une copie imprimée sera expédiée à toutes les écoles de la maternelle à la 8e année. On pourra aussi se procurer des copies additionnelles auprès du Centre des manuels scolaires du Manitoba (version française — n° d'article 96534; version anglaise — n° d'article 80554). Cette ressource se veut un ensemble de stratégies ayant pour but de répondre aux attentes en matière de temps consacré à l'enseignement de l'Éducation physique et Éducation à la santé.

Obtenir un crédit pour l'exploration culturelle

La vie au sein d'une société diversifiée et multiculturelle nous oblige à offrir aux élèves, peu importe leurs origines et le contexte social, la possibilité de recevoir une éducation adaptée aux différences culturelles, à favoriser l'entraide sociale et à contrer les préjugés et la discrimination.

Grâce au Plan d'action pour l'équité ethnoculturelle de la maternelle à la 12e année, 2006-2008, du ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba, les élèves seront en mesure d'obtenir plus facilement des crédits menant à l'obtention d'un diplôme en améliorant leurs connaissances sur leurs propres origines culturelles ou sur un groupe culturel qui les intéresse dans le cadre des projets proposés par l'élève (PPE).

Ce genre de PPE permettra aux élèves d'approfondir les liens avec leur propre culture. À titre d'exemple, un élève autochtone pourrait passer du temps avec un Aîné ou choisir d'explorer une culture différente de la sienne en interagissant avec des membres d'organismes locaux à vocation culturelle. Grâce aux compétences, aux connaissances et aux orientations acquises par le biais de telles activités, l'élève accroît son estime de soi et sa maturité, renforce son identité culturelle, et développe une meilleure compréhension interculturelle et une appréciation de la diversité.

Le processus d'obtention de crédit ressemble au processus utilisé dans le cas du crédit pour le PPE — service communautaire. Dans ce cas, les élèves reçoivent une approbation pour une activité, après laquelle ils doivent présenter un rapport écrit. L'élève obtient ainsi un crédit au secondaire qui peut compter en vue de l'obtention du diplôme.

L'école doit approuver l'activité d'exploration culturelle avant qu'elle soit entreprise. De plus, avant d'accorder le crédit, elle doit confirmer si et quand l'élève y a participé, vérifier le nombre d'heures qu'il y a consacré, et les compétences et les connaissances acquises.

Ce crédit est offert aux élèves du secondaire et il mène à l'obtention du diplôme. Aucun enregistrement auprès du Ministère n'est nécessaire.

Pour plus d'information, veuillez consulter le site <www.edu.gov.mb.ca/frpub/pol/cpe-ppe/index.html>,
ou communiquer avec :

Gilbert Michaud
Responsable des projets spéciaux
Téléphone : 204-945-6927
ou 1-800-282-8069, poste 6927
Courriel : gilbert.michaud@gov.mb.ca

Études indépendantes : Cours nouveaux et cours révisés

Les cours suivants, offerts en français ou en anglais dans le cadre de l'option d'études indépendantes, ont été récemment ajoutés ou révisés.

9e année

- Dessin industriel (10G) - Nouveau
- *Electronics/Electricity (10G)*
- *Home Economics (10G) - Nouveau*
- *Mathematics (10F)*
- *Physical Education/Health Education (10F) - Nouveau*

10e année

- *Computer Science (20S) - Nouveau*
- *English Language Arts (20F)*

11e année

- *Agriculture (30S)*
- *Computer Science (30S) - Nouveau*
- *English Language Arts: Transactional Focus (30S)*

12e année

- Droit (40S) - Nouveau
- *English Language Arts: Comprehensive Focus (40S)*

Pour obtenir une description des cours, visitez le site <www.edu.gov.mb.ca/m12/appdist/index.html> (cours français) et <www.edu.gov.mb.ca/k12/dl/iso/> (cours anglais).

Guide des cours offerts dans le cadre de l'Option d'études indépendantes, 2006-2007

Vous pouvez commander un exemplaire du guide des cours de l'Option d'études indépendantes pour 2006-2007 intitulé *Enseignement à distance : prendre en main son apprentissage! Guide des cours offerts dans le cadre de l'Option d'études indépendantes, 2006-2007*, en composant le 1-800-465-9915 (sans frais).

Site Web de l'éducation en vue du développement durable <www.edu.gov.mb.ca/m12/dev_durable/index.html>

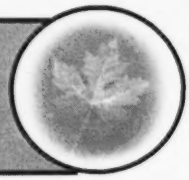

Interactions d'incidence mondiale dans les salles de classe du Manitoba

Imaginez le monde comme un système – un système qui relie l'espace et le temps. Si nous imaginions toutes les choses comme étant interconnectées, cela pourrait changer notre façon d'enseigner et d'agir, et de penser au monde et à l'environnement dans lequel nous vivons.

Les Canadiens sont de très grands consommateurs de ressources, lesquelles ne sont pas toutes renouvelables au cours d'une vie humaine. Les données liées à la consommation sont parmi les plus élevées au monde, ce qui s'explique en partie par notre géographie et notre position circumpolaire.

En nous représentant le monde comme un système qui perdure dans le temps, nous commençons à comprendre, par exemple, que les décisions prises par nos grands-parents en matière d'agriculture continuent d'influer sur les pratiques agricoles actuelles et que les politiques économiques que nous appuyons aujourd'hui auront une incidence sur la stabilité socio-économique urbaine lorsque nos enfants auront atteint l'âge adulte. Le concept de développement durable résulte d'un modèle de pensée axé sur les systèmes. Il nous aide à nous comprendre nous-mêmes et à comprendre le monde dans lequel nous vivons en mettant l'accent sur les liens qui existent entre toutes choses. Les problèmes auxquels nous devons faire face sont complexes et graves – et nous devons faire preuve de pensée créative et mettre en œuvre des approches novatrices pour les résoudre. Et nous pouvons les résoudre.

L'UNESCO a déclaré que la période 2005 à 2014 serait la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (EDD). Aussi, cet hiver, le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba a décidé d'agir en ce sens en invitant des représentants à donner des exposés sur la durabilité devant des groupes d'enseignants, des groupes de parents, des administrateurs et des élèves intéressés par le sujet. Cette initiative constitue le volet clé du projet EDD du Ministère qui prévoit intéresser les enseignants de l'ensemble du réseau scolaire provincial.

Le Ministère a entrepris cette initiative qui, s'échelonnant tout au long de l'année, met en lumière l'importance de l'EDD relativement au programme d'études et aux pratiques pédagogiques, et encourage une nouvelle éthique dans les écoles. Voici quelques-uns des résultats attendus de ce projet :

- dans le cadre de rencontres en personne, clarifier ce que l'EDD signifie pour les enseignants et les élèves tant du point de vue international que par rapport à des situations locales;
- communiquer aux enseignants du Manitoba les principaux messages liés à la durabilité se trouvant dans les programmes d'études actuels et qui peuvent être intégrés aux activités de réflexion en classe et à leurs pratiques;
- reconnaître les pratiques pédagogiques actuelles qui mettent en valeur l'EDD et les présenter comme naturellement « intégrables » aux pratiques d'enseignement et d'évaluation des enseignants – plutôt que comme un ajout à leur charge de travail;
- déterminer si les ressources d'EDD sont accessibles, notamment les documents imprimés et en ligne.

Il existe des dizaines de définitions admises du développement durable, mais la plus généralement acceptée est peut-être celle qui a été énoncée dans la conclusion de 1987 de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, et selon laquelle le développement durable est « le développement qui permet de répondre aux besoins actuels sans compromettre l'habileté des générations futures à répondre à leurs propres besoins ».

Nos élèves doivent prendre conscience de l'interdépendance entre l'environnement, l'économie et la santé humaine, et de la manière dont ils peuvent, en tant qu'individu, faire des choix éclairés en vue d'un avenir durable. Comme nous, ils sont des citoyens de cette planète et de la communauté internationale. L'EDD n'est donc pas un fardeau supplémentaire pour les enseignants, mais constitue déjà un élément important intégrable au programme d'études; on doit la percevoir comme une « ressource naturelle » du programme dont tous les matériaux bruts sont déjà disponibles.

Il existe de nombreux liens à faire entre les différents volets des programmes d'études relativement à l'EDD, et une bonne partie de ce que préconise l'EDD existe déjà dans les pratiques quotidiennes en vigueur dans les salles de classe du Manitoba. Les enseignants ont déjà accès à de nombreuses ressources, dont les documents liés aux unités élaborés par ceux d'entre eux qui mettent déjà l'accent sur l'EDD dans leur classe. Les ressources en ligne comprennent les sites Web comme ceux tenus à jour par l'Institut international du développement durable de Winnipeg à <www.iisd.org> ou par le projet EDD du Ministère à <www.edu.gov.mb.ca/m12/dev_durable/index.html>.

Dans le cadre d'un exposé d'environ une heure, le coordonnateur du projet est en mesure de présenter les aspects fondamentaux de l'EDD dont les suivants :

- Aperçu de l'EDD dans le contexte actuel et futur;
- Liens avec les programmes d'études;
- Ressources imprimées et électroniques en appui à l'EDD;
- Se connecter : Comment les écoles peuvent-elles profiter des actuels programmes de subventions? Comment démarrer les programmes mis sur pied par les écoles?
- Définition des besoins : De quoi les enseignants ont-ils encore besoin (p. ex., ressources, apprentissage professionnel, mentorat) pour appuyer leur enseignement?

L'exposé sur place permettra d'informer les enseignants du nombre important de subventions disponibles pour l'élaboration de projets et de la marche à suivre pour y accéder. Les enseignants découvriront, en outre, les nombreuses ressources en lien avec l'ensemble des matières et la façon d'y accéder et de les utiliser efficacement. L'exposé portera sur les aspects prioritaires de l'EDD et illustrera concrètement comment établir des liens entre ces aspects et les différentes matières. Certaines unités conçues par des enseignants seront aussi présentées comme modèles à utiliser en classe.

Ces exposés sur l'EDD seront offerts jusqu'au 30 mai 2007. Les personnes qui n'ont pas encore eu l'occasion d'entendre comment intégrer l'éducation en vue de la durabilité aux pratiques pédagogiques sont invitées à communiquer avec le Ministère.

Pour une présentation en français, composez le 1-800-282-8069, poste 6620, ou pour une présentation en anglais, le 1-800-282-8069, poste 6162.

Rôle des parents dans la réussite des élèves autochtones

Le programme Contribuer à la réussite des élèves à l'aide des parents autochtones (CREPA) est une initiative triennale visant à rehausser le rôle des parents autochtones dans le système d'éducation public. Depuis l'année scolaire 2004-2005, le gouvernement du Manitoba a injecté 400 000 $ par année dans 38 projets CREPA pilotés par des écoles de partout dans la province.

La Direction générale de l'éducation des Autochtones a facilité deux rencontres relatives aux projets, la première en septembre 2004, pour présenter le but de l'initiative et les fonds qui lui sont consacrés, et la deuxième à l'automne 2005, pour échanger sur les expériences concrètes vécues pendant la première année et pour stimuler le réseautage aux fins de ces projets.

La Division scolaire River East Transcona a organisé conjointement la troisième rencontre tenue les 27 et 28 septembre 2006 à Winnipeg. Marilyn Robinson, du ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba, et Barbara Wynes, représentante d'Enseignement postsecondaire et Alphabétisation Manitoba, faisaient partie du comité organisateur. Chacun des 38 groupes responsables de projets devait inviter quatre participants, dont deux parents et un aîné, à la rencontre. Cent quarante personnes se sont inscrites le premier jour.

Chaque journée a débuté par une prière récitée par M. Garry Robson, Aîné. Le premier exposé a été fait par un groupe d'enseignants et de parents de la Wapanohk Community School du district scolaire de Mystery Lake à Thompson. Ces intervenants ont expliqué comment leur école a réussi à faire participer davantage les parents en intégrant la langue et la culture cries au programme d'études. Cette école a beaucoup de succès dans son approche visant à mobiliser les parents dans toutes les facettes du milieu scolaire.

En deux séances de discussion en groupe, huit sites ont fait l'exposé de leurs projets respectifs et des photos de leurs activités. Chaque séance comptait le nombre maximum de participants, les autres sites ne voulant pas manquer cet échange d'idées. Un comédien autochtone, Gerry « Gros Ours » Barrett, a présenté un spectacle, déchaînant l'hilarité générale. Un Aîné, M. Bill Ballantyne, est venu mettre la touche finale à cette première journée en parlant de l'importance des parents et des grands-parents, de la musique, des légendes et des contes.

Au matin du deuxième jour, les participants pouvaient visiter les kiosques correspondant aux 38 projets dans le hall de l'hôtel. Le midi, l'honorable Peter Bjornson, ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba, a officiellement lancé le guide intitulé *Comment aider votre enfant à réussir à l'école : Guide destiné aux parents et aux familles des élèves autochtones*, ainsi que l'Initiative de partenariat entre les écoles et les collectivités. Tous les participants ont eu l'occasion de rencontrer le ministre et de lui serrer la main, car il s'est rendu à chacune des tables de discussion. Des parents et une trentaine d'élèves de l'école Margaret Park ont fait une présentation émouvante à l'intention du ministre et des participants, interprétant une chanson axée sur le pouvoir de l'amour dans la résolution de problèmes. Puis il y a eu un numéro mettant en vedette des parents interprétant une musique traditionnelle au grand tambour.

En après-midi, des séances de discussion en groupes étaient prévues, remplissant encore une fois les salles réservées à cette fin; les participants ont échangé leurs expériences dans les pensionnats et dans le cadre du projet *Reading the Culture — Families and Schools Building Portfolios Together*. L'aîné Kevin Tacan a joué de la flûte et raconté des légendes portant sur la musique, l'école et les aînés pour le plus grand plaisir des auditeurs.

Un cercle a été formé pour clore ces deux jours de rencontre, chacun s'engageant à favoriser la participation des parents grâce à des groupes de parents établis, grâce au partage des connaissances entre parents et collectivité, et entre élèves et personnel du milieu de l'enseignement, grâce à leur contribution à la planification d'activités et d'ateliers d'information pertinente sur le plan culturel, et grâce à l'aménagement de salles pour les parents, les aînés et la collectivité.

Les commentaires recueillis au cours de la rencontre concernant les projets font constater un manque d'information logistique, recommandent l'élaboration de stratégies encourageant la participation des parents et de la collectivité en général, et établissent la nécessité de multiplier les occasions de partager le savoir-faire des autres projets en vue de stimuler la participation parentale pour assurer le succès des élèves.

Pour plus de détails, veuillez communiquer avec :
Bernice Daigneault-Hammersmith
Consultante en participation parentale et communautaire
Direction générale de l'éducation des Autochtones
Téléphone : 204-945-8782
ou 1-800-282-8069, poste 8782
Courriel : bernice.daigneault-hammersmith@gov.mb.ca

Mieux soutenir les écoles communautaires

En janvier 2005, le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba annonçait l'Initiative de partenariat entre les écoles et les collectivités (IPEC). Cette initiative avait pour but d'appuyer financièrement les écoles élémentaires des collectivités du Manitoba dont la situation socio-économique était difficile, afin d'enrichir l'apprentissage des élèves, d'améliorer les écoles, de renforcer les familles et de bâtir des collectivités plus saines.

L'IPEC a pour but d'optimiser la participation des gens et des organismes en cernant et en utilisant des ressources communautaires pour offrir la meilleure éducation possible aux élèves des écoles du Manitoba. Les écoles communautaires rassemblent les parents et les représentants des organismes bénévoles et des secteurs public et privé, et jouent en quelque sorte un rôle pivot pour donner accès à un large éventail de services et de mesures de soutien. Elles offrent aussi une grande variété de composantes, d'activités et de programmes destinés à améliorer le rendement des élèves, à renforcer les partenariats avec les parents et la collectivité, à intégrer les services et à promouvoir le développement communautaire.

L'approche des écoles communautaires est prometteuse pour ce qui est d'améliorer la participation parentale et de coordonner les réseaux de soutien des écoles et des autres organismes de services communautaires. Les résultats de l'IPEC devraient avoir des répercussions sur les questions de la pauvreté, du faible rendement scolaire, du manque d'assiduité, des taux élevés de mouvements migratoires et de l'hétérogénéité de la population scolaire; ce sont là des obstacles qui pourraient avoir des répercussions considérables sur les programmes d'études. Bon nombre de collectivités font face à des difficultés chroniques, notamment des familles ayant peu de compétences parentales, des élèves aux comportements inadaptés et des collectivités aux prises avec la toxicomanie, l'alcoolisme, la violence familiale, le vandalisme et la dépendance à l'aide sociale. Il existe en outre des barrières physiques et géographiques qui empêchent d'offrir des ressources dans bon nombre de ces collectivités. L'IPEC représente un moyen de s'attaquer aux causes fondamentales et de fournir des solutions locales.

En décembre 2004, le Ministère a versé des fonds à l'école communautaire Wapanohk de Thompson en vue d'un projet pilote initial. L'école Wapanohk offre un large éventail d'activités culturelles et de programmes, notamment un club de pow-wow, de violoneux, d'art dramatique et de percussions, des soirées familiales, des rassemblements familles-écoles, des banquets, des petits déjeuners pour les parents et des soirées de rencontre avec les enseignants. Quatre-vingt-six pour cent des parents des élèves de l'école Wapanohk ont exprimé leur satisfaction à l'égard de la programmation culturelle. Le projet de l'école Wapanohk représente une ressource importante pour le Ministère en lui fournissant une orientation et une direction pour les autres projets de l'IPEC.

Durant l'année scolaire 2005-2006, le Ministère a approuvé le financement versé dans le cadre de l'IPEC pour 15 écoles. Six de ces écoles se trouvent dans la Division scolaire de Winnipeg, trois sont ailleurs sur le territoire de la ville de Winnipeg et six autres se trouvent à Brandon et dans les régions rurales et du Nord du Manitoba. Les écoles utilisent ces fonds de développement pour renforcer les partenariats, revoir les conditions et les besoins courants et élaborer des plans d'action dans cette optique. Les 15 projets en sont maintenant à leur deuxième année.

En septembre 2006, le ministre Bjornson annonçait l'ajout de cinq écoles à l'IPEC, faisant ainsi passer à 20 le total des écoles financées dans le cadre de cette initiative. Les cinq nouvelles écoles qui reçoivent un financement sont les écoles David Livingstone et Norquay School de la Division scolaire de Winnipeg, Lavallée

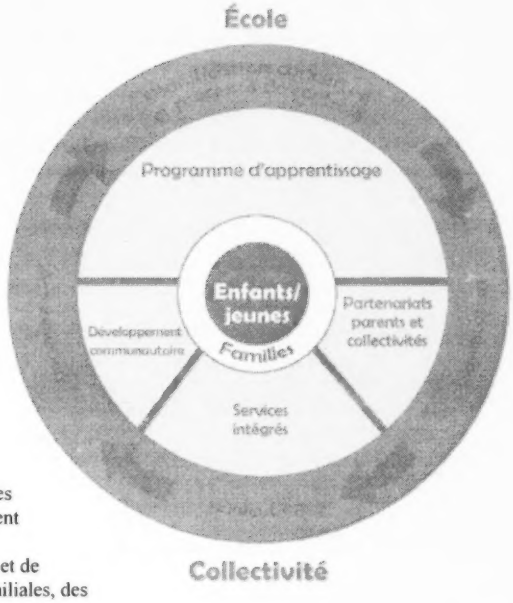

School de la Division scolaire Louis-Riel, Kelsey Elementary School de la Division scolaire Kelsey et Alonsa School de la Division scolaire Turtle River. En vue de soutenir les projets de l'IPEC, le Ministère a élaboré des ressources, notamment le document *Écoles communautaires : document d'appui à l'intention des partenaires de l'initiative de partenariat entre les écoles et les collectivités* et une brochure promotionnelle. Ces documents sont maintenant offerts sur le site Web de l'IPEC à l'adresse : <www.edu.gov.mb.ca/cspi/documents/support_doc_fr.html>.

Le travail concerté permet aux collectivités et aux écoles d'accroître les possibilités pour les personnes de tous les âges, milieux et intérêts. Il est ainsi possible de cerner et de résoudre les problèmes communs par le partage des compétences et des atouts. Le Ministère fournit des ressources aux milieux qui en ont le plus besoin et prévoit des changements positifs dans chaque collectivité lorsque les résultats de chaque projet se concrétiseront.

Pour de plus amples renseignements :

Marlene Gallagher
Conseillère en éducation des Autochtones
Direction générale de l'éducation des Autochtones
Téléphone : 204-945-4379
ou 1-800-282-8069, poste 4379
Courriel : marlene.gallagher@gov.mb.ca

Le français intensif (FI) au Manitoba

Après seulement trois jours de français intensif (FI) dans la classe de 5e année de Heather Allen à l'école Athlone de la Division scolaire St. James-Assiniboia, les élèves commencent à s'exprimer en français en utilisant des phrases complètes et en faisant appel à du nouveau vocabulaire et à de nouvelles expressions. La directrice de l'école, Margaret Ann Attenborrow, est étonnée de constater les progrès réalisés par les élèves en si peu de temps. Heather Allen, enseignante du FI, utilise diverses stratégies de communication pour faire comprendre la langue seconde aux élèves, alors que ces derniers apprennent à utiliser de nouvelles structures et expressions en français.

À l'échelle nationale, on offre le FI dans la plupart des provinces et des territoires. Quelque 10 000 élèves ont suivi cette approche au Canada depuis sa création en 1998 à Terre-Neuve-et-Labrador. Connue en anglais sous le nom d'*Intensive French* (IF), cette approche poursuit son essor à l'échelle nationale et provinciale. Les chercheurs et fondateurs de l'approche de l'enseignement du FI, les professeurs Claude Germain (Université du Québec à Montréal) et Joan Netten (Memorial University of Newfoundland), ont conçu cette approche sous la forme d'une expérience linguistique basée sur la littératie. Les élèves sont exposés à une période intensive d'enseignement dans la langue seconde durant cinq mois. Cette période permet d'offrir trois ou quatre fois le nombre d'heures d'enseignement habituellement consacrées à l'enseignement du français durant une année scolaire (soit un passage approximatif de 90 à 300 heures). Cet enrichissement des cours de français de base se produit en 5e ou en 6e année.

On ajuste alors l'horaire des classes pour permettre des blocs de temps concentrés en français au cours de la première moitié de l'année scolaire. Les autres matières sont enseignées au cours de la deuxième moitié de l'année (à l'exception des mathématiques, de l'éducation physique et éducation à la santé, et de la musique qui sont offertes en anglais de septembre à juin).

Depuis l'année scolaire 2005-2006, les écoles Shamrock et Windsor de la Division scolaire Louis-Riel, sous la direction de Mme Sheena Braun et M. Charles Tinman respectivement, offrent le FI aux élèves de la 6e année. Ces deux écoles offrent aussi l'enseignement du français approfondi (*Enhanced French*) aux élèves de la 7e année. L'enseignement du français approfondi est offert aux élèves des années subséquentes, habituellement après que ces derniers ont terminé une année de FI. Les élèves continuent de recevoir un enseignement fondé sur les stratégies et les méthodes utilisées au cours de l'année de FI. Au Canada, le français approfondi est offert aux élèves de la 6e ou de la 7e année et à ceux de la 8e année.

En outre, l'utilisation en contexte de la langue durant une période intensive permet le développement de la communication spontanée entre les élèves. Le FI intègre de nombreuses stratégies de communication pour l'enseignement d'une langue seconde pour permettre aux élèves d'acquérir des compétences en langue seconde.

Pour en savoir plus sur le français intensif, visitez le site Web de l'Association canadienne des professeurs de langues secondes à l'adresse <www.caslt.org> et le site <www.unb.ca/slec/Publications/if_article.htm>.

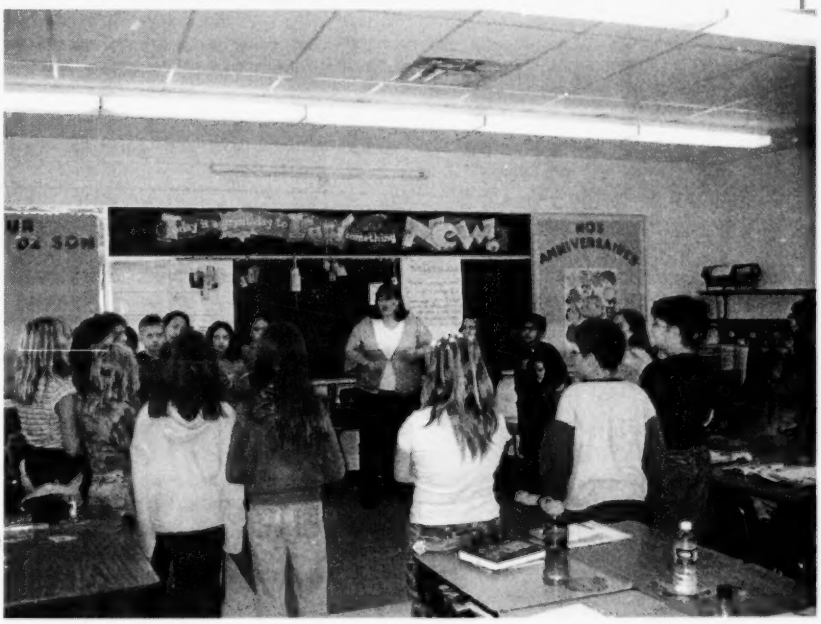

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Linda Romeo
Conseillère pédagogique
Division du Bureau de l'éducation française
Téléphone : 204-945-6916
ou composez le 1-800-282-8069, poste 6916
Courriel : linda.romeo@gov.mb.ca

Explorer l'univers des textes littéraires francophones au cycle secondaire

Parmi la vaste gamme des textes qui sont proposés aux élèves durant leur cursus scolaire, les textes littéraires occupent une place importante : ils sont en effet le lieu de la fiction, de l'imaginaire et de la création; ils révèlent un souci d'esthétique et sont souvent une manifestation des possibilités ludiques qu'offre la langue.

De manière plus spécifique, on peut assigner **les trois grandes finalités suivantes aux textes littéraires :**

1) le plaisir de lire

Nous lisons pour connaître la fin, pour l'histoire. Nous lisons pour ne pas atteindre cette fin, pour le seul plaisir de lire. Nous lisons avec un intérêt profond, tels des chasseurs sur une piste, oublieux de ce qui entoure. Nous lisons distraitement, en sautant des pages. Nous lisons avec mépris, avec admiration, avec négligence, avec colère, avec passion, avec envie, avec nostalgie. Nous lisons avec des bouffées de plaisir soudain, sans savoir ce qui a provoqué ce plaisir.

(Manguel, A., *Une histoire de la lecture*, Arles, Actes Sud, 1998, p. 357)

2) la quête du sens

De tous les objets culturels créés par l'homme, la littérature est encore le plus fortement accessible, la plus riche de représentations variées dans le temps et dans l'espace, la plus susceptible de jeter un pont entre les êtres, de nous livrer un message essentiel sur ce que nous sommes et sur la fragilité de l'aventure humaine.

(Vandendorpe, C., « L'enseignement de la littérature aujourd'hui », *DFLM. La lettre de l'association*, 1992, vol. 10, n° 3-4, p. 3)

Les textes littéraires répondent donc à un besoin particulier, qui demeure souvent inconscient : le lecteur cherche à donner un sens à son univers.

Parce que la littérature est un art qui fait appel à l'intégralité de l'expérience humaine, elle transcende les divisions artificielles de la connaissance, elle permet de voir la vie dans sa totalité, sa complexité; cette ouverture invite à voir les choses au-delà de la réalité quotidienne. Cette connaissance de l'identité humaine ne peut être véhiculée qu'à travers le langage et que grâce à la liberté accordée par le langage dans les textes [littéraires].

(Giasson, J., *Les textes littéraires à l'école*, Montréal/Paris, Gaëtan Morin, 2000, p. 6)

Dans cette quête du sens, les textes littéraires peuvent être mis à profit par les élèves dans le processus de leur développement affectif (le lecteur a tendance à s'identifier aux personnages et à vivre ainsi, par procuration en quelque sorte, des expériences de vie) et leur développement social (ouverture aux valeurs humaines, à la réalité multiculturelle), mais aussi leur développement cognitif et métacognitif (en discutant et en produisant des textes littéraires, les élèves développent une pensée critique et réfléchissent sur leurs pratiques de compréhension et de production de textes et les stratégies qu'ils y mettent en œuvre).

3) l'enrichissement langagier et, plus largement, personnel

Si les textes littéraires demeurent un moyen privilégié d'appropriation de savoirs, ils contribuent, de manière significative, à l'acquisition du vocabulaire, et, de façon plus globale, à l'enrichissement de la langue et au développement des habiletés en lecture.

Bref, comme le déclare Giasson (*op. cit.*, p. 10), « la littérature peut servir non seulement à informer sur la vie, mais à transformer la vie ».

Un document pédagogique sur Gabrielle Roy

En appui aux programmes d'études de cours optionnels portant sur les littératures francophones mais aussi, de manière plus large, pour valoriser une auteure marquante du patrimoine littéraire franco-manitobain, la Division du Bureau de l'éducation française a récemment produit un document pédagogique intitulé *Présence de Gabrielle Roy : un outil pédagogique*, destiné principalement aux enseignants de français du cycle secondaire.

Comme on le sait, la maison natale de l'écrivaine (sise au 375, rue Deschambault à Saint-Boniface) — désormais un musée en l'honneur de l'écrivaine — a célébré en 2005 son centième anniversaire. Pour s'associer à cette célébration, le Bureau de l'éducation française met à la disposition du milieu scolaire, en partenariat avec la Maison Gabrielle-Roy, ce document pédagogique visant à faire valoir la présence de l'auteure de Rue Deschambault auprès des élèves du cycle secondaire des écoles françaises et des écoles offrant le programme d'immersion française.

Le document *Présence de Gabrielle Roy : un outil pédagogique* avance des propositions pédagogiques, nombreuses et variées, pour faire découvrir et apprécier l'univers de Gabrielle Roy. Plus fondamentalement, le document invite, par sa nature et sa facture, à une promenade dans l'univers biographique et littéraire de l'écrivaine.

Ce document fait l'objet d'une vaste diffusion dans le milieu scolaire et au-delà.

Les textes littéraires francophones permet tent aux élèves du cycle secondaire :

- d'explorer le monde de la fiction et de la création, caractérisé par l'expression de l'imaginaire et par l'esthétique du langage;
- de mettre en œuvre une pensée créative ou critique; d'explorer des textes qui sont généralement polysémiques; ces textes donnent lieu à une gamme d'interprétations : « [c]e qui est important, ce n'est pas ce que l'auteur a voulu dire, mais ce qu'il dit au lecteur »(1);
- d'explorer la dimension esthétiq ue de la langue (sur les plans lexical, syntaxique et stylistique);
- d'explorer des textes qui constituent pour eux une source d'enrichissement, en particulier au niveau de la langue elle-même;
- d'explorer les « couleurs » de la langue propres aux époques et aux cultures;
- d'explorer les grands courants idéologiques, les mentalités, les goûts, etc., véhiculés à travers les époques et les cultures;
- de s'intégrer à une expérience imaginaire qui éclaire et élargit leurs horizons;
- de mettre à profit, dans le proce ssus de leur développement identitaire, les univers fictifs présentés dans ces textes : les élèves peuvent en effet « se voir » dans les histoires, les personnages, les situations, les cadres spatiotemporels, avec lesquels ils entrent en contact; cette pro jection peut donner lieu à des réactions, nombreuses et diverses;
- d'apprécier d'autres univers socioculturels et, ainsi, de mieux comprendre ou de mieux vivre le leur;
- d'explorer diverses visions du monde;
- d'apprécier, voire de valoriser le patrimoine litt éraire francophone, dans son ampleur, sa diversité et sa richesse;
- d'apprécier, voire de valoriser la contribution des littératures francophones à la diversité culturelle et, plus largement, au patrimoine de l'humanité;
- d'apprécier, voire de valoriser les textes littéraires francophones et, plus largement, la langue française et les cultures francophones ;
- d'apprécier, voire de valoriser la langue française comme véhicule d'une vision du monde.

1) Hould, R., « Principes pour une pédagogie renouvelée de la lecture », *Vie pédagogique*, 11, 1981, p. 26.

Les réactions aux textes littéraires

La compréhension du texte littéraire est certes nécessaire en vue de son appréciation par les élèves. Par exemple, dégager le schéma narratif et examiner les personnages et le cadre spatiotemporel permettent de reconstruire le fonctionnement de l'univers narratif et, ainsi, de dégager des effets de sens produits. Mais il existe, semble-t-il, un danger à en rester là; à trop vouloir déconstruire le texte, on risque d'en rester trop près et, paradoxalement peut-être, de s'en éloigner.

Il importe en effet que les élèves, dans leur processus d'interprétation et d'appréciation des textes littéraires, puissent faire part des diverses réactions qu'ils ont à leur propos.

Réagir au texte littéraire va beaucoup plus loin que de dire si on a aimé le texte ou non. La gamme des réactions est large. Ainsi, on peut réagir en établissant des liens personnels avec le texte ou l'univers narratif qu'il présente, en manifestant une appréciation des éléments littéraires ou encore en faisant une évaluation du texte. Par ailleurs, la réaction peut prendre plusieurs formes : les réponses personnelles (exprimer ses sentiments); les réponses créatives (jouer avec les idées du texte); les réponses critiques (analyser l'art de l'auteur). Enfin, le lecteur peut envisager l'histoire et, plus largement, l'univers narratif comme une expérience (parler de l'intrigue, des personnages, du cadre spatiotemporel, du monde représenté), comme un message (les thèmes, les valeurs), comme un objet (examiner comment l'histoire fonctionne, comment l'auteur détermine le point de vue, crée l'atmosphère).

La réaction aux textes littéraires s'élargit également à des projets où les élèves créent et, ce faisant, se disent et se produisent; par exemple, les élèves pourraient, entre autres :

- créer, à l'occasion de la *Semaine nationale de la francophonie*, un « produit culturel » intégrant divers textes relevant de l'espace francophone;
- animer, à des moments symboliquement associés à la lecture tels que la *Journée mondiale du livre et du droit d'auteur*, un « salon littéraire » mettant l'accent sur les littératures francophones ou un « événement littéraire » associé à un auteur;
- créer et produire un vidéogramme ou un cédérom qui explore le champ de la production littéraire francophone au Manitoba.

De telles orientations didactiques sur le texte littéraire sont au cœur des programmes d'études consacrés aux littératures francophones (cours optionnel, du niveau de la 12e année), qui ont été envoyés, au début de la présente année scolaire, aux écoles françaises et aux écoles offrant le programme d'immersion française.

François Lentz
Conseiller pédagogique en français au cycle secondaire
Téléphone : 204-945-6924 ou 1-800-282-8069, poste 6924
Courriel : francois.lentz@gov.mb.ca

Subventions destinées à l'éducation en vue du développement durable

Le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse du Manitoba et Manitoba Hydro ont uni leurs efforts afin d'encourager l'apprentissage professionnel en classe dans le domaine du développement durable. Les écoles suivantes ont reçu une subvention maximale de 2 000 $ en vue de soutenir les efforts des enseignants en matière de planification et d'enseignement de modules axés sur le développement durable.

Grand Rapids School : Les élèves feront l'apprentissage des éléments socioculturels, environnementaux et économiques grâce à la démarche élaborée par Kathie F. Nunley et fondée sur un programme d'études stratifié (Layered Curriculum). Cette démarche est axée sur divers aspects du développement durable et porte sur les travaux pratiques. Elle permettra aux élèves d'étudier l'avenir éventuel des ressources qu'ils utilisent quotidiennement et de constater l'impact qu'ils ont sur l'avenir de leur collectivité.

Fort Richmond Collegiate : Les principes du développement durable en ce qui concerne la gestion de l'eau, l'agriculture à l'échelle mondiale et les études environnementales seront enseignés dans les cours d'anglais et de sciences.

Gimli High School : Les élèves apprendront à connaître et à apprécier le lac Winnipeg en tant qu'écosystème, ainsi que les relations qu'entretiennent les humains avec le lac et ses bassins hydrographiques. Les questions de gestion, d'économie, de santé, de culture, de développement rural, de loisirs et d'esthétique, et le rôle du gouvernement et de la population, en ce qui a trait au maintien du lac comme ressource vitale et écosystème, seront abordés.

Argyle Alternative High School : Les élèves feront des apprentissages sur des questions liées au développement durable, y compris l'énergie alternative, la conservation des sols, la qualité de l'air, le recyclage, le compostage, les cultures au Manitoba, la gestion et la conservation de l'eau, les mesures climatiques et la durabilité de l'environnement. La démarche utilisée pour le programme d'études est fondée sur l'approche élaborée par Grant Wiggins et Jay McTighe (Understanding by Design) en vue de définir les concepts déterminants, d'exposer les connaissances retenues par les élèves et de formuler des questions essentielles afin de canaliser et d'intéresser les apprenants.

Henry G. Izatt Middle School : Les élèves utiliseront le Centre Fort Whyte comme milieu d'apprentissage et feront appel à la philosophie et aux principes sous-jacents au développement durable comme contexte et fondement dans leurs apprentissages. Le module ou programme d'études mettra l'accent sur l'agriculture urbaine durable, les sources d'énergie alternative, le retour à l'état naturel, les activités de plein air et la pédagogie du service.

Projet CREAS : Cette ressource pédagogique est en cours d'élaboration en collaboration avec le Centre de recherche sur l'enseignement et l'apprentissage des sciences (CREAS), à l'Université du Manitoba. Une fois développée, la ressource misera sur les liens établis avec le programme d'études. Elle offre d'excellentes possibilités pour influencer favorablement l'enseignement dans les écoles secondaires du Manitoba.

Technical-Vocational High School : On élabore un programme d'enseignement technique et professionnel axé sur les thèmes de l'énergie et du transport durables afin d'enseigner aux élèves des notions sur l'énergie solaire au moyen de la création d'un vélo solaire.

Institut collégial Vincent-Massey : Les élèves participeront à la construction d'un réseau énergétique alternatif sur le toit de l'Institut collégial Vincent-Massey. Ce dispositif sera composé d'une turbine éolienne à petite échelle et de cellules à effet photovoltaïque. La turbine sera utilisée comme outil pédagogique en vue de faire la promotion des industries liées au développement durable et d'encourager les élèves à adopter un comportement respectueux de l'environnement.

Crocus Plains Regional Secondary School : Les élèves étudieront les effets de la culture, de la pauvreté, de l'agriculture et de la santé par l'examen des tendances relatives à l'immigration dans la région de Brandon et par la reconnaissance de la diversité chez les peuples autochtones. Ainsi, les élèves pourront comprendre les préjugés culturels et les changements tout en étudiant les enjeux et les difficultés qui surviennent lorsque la culture et la collectivité subissent des changements.

Arts and Technology Centre — Division scolaire Louis-Riel : Les élèves apprendront des pratiques respectueuses de l'environnement en examinant comment les habitudes courantes dans les salons de beauté sont interconnectées avec l'économie, l'environnement, la santé et le bien-être des humains. Ce programme se penche sur la conservation de l'énergie et de l'eau par l'utilisation d'appareils efficaces et par la bonne gestion des déchets.

Nous tenons à remercier toutes les écoles qui nous ont présenté des propositions. De toute évidence, il y a dans les écoles du Manitoba de nombreux projets qui portent sur l'enseignement et l'apprentissage des questions liées au développement durable. Félicitations à toutes les écoles qui ont reçu une subvention.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Christina McDonald
Coordonnatrice en développement durable
Direction de la recherche et de la planification
Téléphone : 204-945-1924
ou 1-800-282-8069, poste 1924
Courriel : christina.mcdonald@gov.mb.ca

Le Réseau des recherches en éducation au Manitoba (MERN)

Profil d'une recherche

L'éducation en milieu rural

Les collectivités rurales souhaitent un avenir prometteur pour elles-mêmes et pour leurs enfants. Compte tenu des réalités démographiques et économiques, la nécessité pousse ces collectivités à faire preuve d'innovation. Cette capacité d'innover est le plus souvent manifestée dans les écoles rurales qui sont un puissant symbole identitaire et qui jouent à la fois le rôle de centres d'apprentissage et du plus important employeur de la collectivité.

Les recherches de M^me^ Dawn Wallin, Ph.D., sont axées sur les enjeux de l'éducation en milieu rural, plus particulièrement sur les priorités pédagogiques et les capacités des divisions scolaires. M^me^ Wallin fonde ses travaux sur une enquête provinciale et sur quatre études de cas régionales effectuées dans les divisions scolaires du Manitoba. Les recherches ont démontré que les personnes qui vivent en milieu rural ont trois principales priorités sur le plan pédagogique : l'amélioration des résultats d'apprentissage, les compétences du personnel enseignant et des administrateurs, et le financement.

Selon M^me^ Wallin, les parents, le personnel, les administrations scolaires, les commissaires et les autres membres de la collectivité en milieu rural ont une perception modérément positive de leur capacité à mettre en œuvre ces priorités. En outre, les résultats indiquent que les forces des divisions scolaires rurales sont liées à la diversité des réseaux créés pour offrir des possibilités d'accès à l'éducation et pour faciliter la gestion des ressources. Lorsqu'une question a été posée concernant le rôle que devrait jouer le gouvernement provincial dans la gestion de l'éducation et des changements en milieu rural, les réponses formulées portaient principalement sur le financement, la mise en œuvre des programmes d'études, la satisfaction des besoins des élèves, et la participation à l'élaboration des politiques provinciales et à la prise de décisions.

« Il faut la volonté [...] de valoriser les enfants et de leur accorder la priorité en les faisant passer avant les questions fiscales et politiques. »
-Commissaire d'école

Les données de recherches présentent de nombreuses répercussions pour l'éducation en milieu rural :

- Les collectivités rurales veulent avoir la capacité de prendre des mesures à l'égard de l'éducation et de la formation au niveau de la petite enfance, au niveau des élèves de la maternelle à la 12^e^ année et au niveau des adultes.
- L'éducation ne peut pas être séparée du reste de la vie communautaire.
- L'histoire des collectivités rurales, des personnes qui y vivent et qui y travaillent, doit être racontée, et la présence des médias doit être favorisée pour attirer l'attention sur les réussites.
- L'objet des recherches que l'on détermine localement, et les partenariats qui se créent entre chercheurs et gens de la place, doivent porter sur des intérêts locaux, nationaux et internationaux.
- Les éducateurs en milieu rural doivent communiquer leurs préoccupations aux responsables des orientations politiques du gouvernement et appuyer la cause de façon soutenue.
- Les représentants provinciaux du milieu de l'éducation et les intervenants des localités rurales ont la possibilité d'élaborer des stratégies interministérielles créatives pour gérer les enjeux ruraux.
- Les groupes communautaires divers sont en mesure de travailler de concert, de s'informer mutuellement et de partager des services dans la mesure du possible.
- Les organismes gouvernementaux et communautaires doivent collaborer afin de mieux remplir le mandat de la province tout en respectant les réalités des collectivités locales.

« Nous voulons ce qu'il y a de mieux pour nos enfants. Ils ne devraient pas être laissés pour compte parce qu'ils sont éloignés de la ville. »
-Parent

Si les chefs de file du domaine de l'éducation sont des plus optimistes quant à la capacité des collectivités rurales à concrétiser leurs priorités, ils devraient, tout en faisant appel aux ressources cibles et à l'aide des autorités provinciales, prendre les devants pour mettre en œuvre des améliorations dans les écoles rurales en fonction de leur engagement à offrir un enseignement de qualité et à favoriser le développement communautaire en milieu rural.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Dawn Wallin
Professeure adjointe, Faculté d'éducation
Université du Manitoba
Téléphone : 204-474-6069
Courriel : wallind@ms.umanitoba.ca

profil

M^me^ Dawn Wallin est professeure adjointe à la Faculté d'éducation de l'Université du Manitoba et spécialiste de l'administration scolaire. Elle a occupé les fonctions de professeure adjointe à l'University of Texas-Pan American, à Edinburg (Texas) et d'enseignante et d'administratrice à la Division scolaire de Kindersley en Saskatchewan. Ses recherches portent, entre autres, sur l'éducation en milieu rural, les femmes en poste de leadership et l'administration scolaire.

La méthode AIM : une approche gestuelle pour l'enseignement des langues

Il y a trois ans en me rendant au travail, j'écoutais une émission de la radio où il était question d'une nouvelle façon d'enseigner le français à des débutants. En plus d'être très captivante, cette pédagogie permettait d'obtenir les mêmes résultats que l'immersion française.

À l'occasion de la conférence SAG (Special Area Group) en octobre de la même année, j'ai suivi un atelier sur la méthode AIM (Accelerated Integrated Method), une approche gestuelle pour l'enseignement des langues. J'en avais eu vent à l'université où, il y a vingt ans, on avait démontré que le mouvement peut aider à l'apprentissage d'une langue. À l'époque, on l'appelait TPR (Total Physical Response) ou « réponse active non verbale ». Pourtant, je ne connaissais pas de programme qui utilisait cette méthode.

La méthode AIM exploite la gestuelle pour véhiculer le sens, ce qui rend inutile l'usage de l'anglais en classe. Après avoir enseigné le français selon la méthode AIM pendant une très courte période, je suis convaincu qu'il se passe quelque chose quand on emploie des gestes pour enseigner une langue. Les élèves semblent penser en français. Leur français devient spontané et authentique. Ils développent un réflexe et ne ressentent plus le besoin de traduire à partir de leur langue maternelle.

Une classe AIM fonctionne différemment d'une classe typique pour débutant, sous bien des aspects. D'abord, l'enseignant et les élèves communiquent exclusivement en français. Les élèves comprennent le français parce qu'ils voient simultanément les gestes qui correspondent aux paroles. Ces gestes transmettent la signification.

Ensuite, les élèves parlent plus qu'auparavant, même plus que l'enseignant. Ce qui rend possible ce résultat, c'est que l'enseignant, comme le directeur d'une chorale, utilise les gestes AIM pour diriger sa classe au cours des leçons, des examens et des périodes de questions. Ces gestes sont verbalisés par les élèves.

Enfin, la différence que les observateurs ont noté dans une classe AIM est que les élèves se parlent entre eux en français. Pour y parvenir, on doit d'abord fournir le vocabulaire qui leur est nécessaire. Dans toute langue, il y a environ 700 mots qui sont utilisés fréquemment et qui sont essentiels à la communication de base. En fournissant ces mots d'entrée de jeu, les élèves peuvent communiquer leurs besoins et leurs désirs de façon authentique.

C'est si encourageant de voir les élèves s'intéresser à la leçon et prendre le risque de se tromper dans la nouvelle langue. En utilisant la méthode AIM, j'ai constaté que les jeunes veulent vraiment apprendre le français. Même en dehors de la classe, des élèves me racontent en français ce qu'ils ont fait pendant le week-end ou pourquoi ils sont heureux ou tristes. Certains se racontent même des potins sur les autres, et tout cela en français. Des parents et des enseignants ont mentionné avoir entendu des élèves parler français en dehors de l'école! Tout cela, après seulement quelques mois de cours.

Bien que la courbe de l'apprentissage initial soit forte et que cet apprentissage puisse sembler ardu, AIM est un programme beaucoup plus facile à appliquer que d'autres que j'ai utilisés. Le guide AIM présente la planification des cours. De plus, je peux maintenant passer plus de temps à observer et à évaluer les élèves et leur travail.

Tim Dittrick
Enseignant de français élémentaire
Linden Christian School

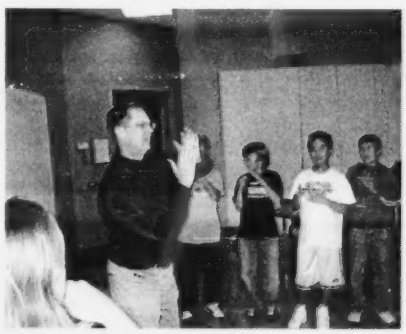

Éducation
MANITOBA

ISSN 1703 8200

Nous avons tout mis en œuvre pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur* en indiquant l'origine des textes ou des tableaux. Si vous découvrez des erreurs ou des omissions, prière d'en informer le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse pour qu'elles soient rectifiées dans une prochaine version. Tous nos remerciements aux auteurs et éditeurs qui consentent à ce que nous adaptions, reproduisions ou traduisions leur matériel.

Le bulletin *Éducation Manitoba* contient des articles provenant du milieu éducatif ou du Ministère. Les articles signés exposent les opinions de l'auteur, pas nécessairement celles du Ministère. Dans le présent document, les mots de genre masculin appliqués aux personnes désignent les hommes et les femmes.

Distribution
Éducation Manitoba est distribué gratuitement aux écoles du Manitoba. S'il vous faut des copies supplémentaires, veuillez communiquer avec la personne indiquée ci-dessous. Sachez, cependant, qu'il n'existe qu'un nombre limité d'exemplaires additionnels à distribuer. Le bulletin est également publié en ligne à l'adresse suivante : <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/nouvelles/bulletin/index.html>.

La Division des programmes scolaires a élaboré un document semblable pour le programme anglais.

Personne-ressource
Nous vous invitons à soumettre des articles. Veuillez les faire parvenir en format imprimé et électronique avec votre nom et numéro de téléphone à :

Marina Caillier
1181, avenue Portage, salle 509
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3
Tél. : 204-945-6028
Téléc. : 204-945-1625
Courriel : marina.caillier@gov.mb.ca

Nous aimerions connaître votre opinion sur le bulletin. Vous pouvez envoyer vos commentaires, idées ou recommandations, qu'ils soient en format imprimé ou électronique, à l'adresse susmentionnée.

Manitoba